

## Claudy Lebreton visite le chantier de reconstruction du collège de Plancoët

Claudy LEBRETON, Président du Conseil général des Côtes d'Armor, effectuera une visite du chantier de reconstruction du collège de Plancoët, aux côtés du Cabinet d'architecte Coquart Colleu Charrier de Saint-Brieuc. Cette réalisation est le deuxième chantier de grande ampleur du Programme d'Investissement dans les collèges du Conseil général. Le Département, qui a fait de l'éducation une de ses priorités, a en effet décidé de renforcer son niveau d'investissement dans les collèges, malgré des contraintes financières de plus en plus fortes. Le plan pluriannuel d'investissements dans les collèges (PPIC), adopté en 2009, prévoit ainsi 200 millions d'euros de travaux dans les 47 collèges publics costarmoricains sur la période 2010-2018.

**UN PROJET ARCHITECTURAL D'ENVERGURE, INNOVANT ET SOBRE.** Construit au début des années 60, les bâtiments sont aujourd'hui vétustes et peu adaptés. Après avoir effectué des études de faisabilité, le Conseil général a opté pour la reconstruction sur site pour 600 élèves en conservant l'activité scolaire. La conception du bâtiment suit une démarche de **Haute Qualité Environnementale dans un objectif de basse consommation**. Cette réalisation, dont la maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet d'architecte Coquard Colleu Charrier de Saint-Brieuc, a privilégié la suppression des surfaces inutiles et la modularité des espaces pour adapter l'établissement aux évolutions à venir.

**DES CHOIX ENVIRONNEMENTAUX IMPORTANTS.** D'un montant total de **13 M€**, la reconstruction du collège va s'effectuer selon des choix environnementaux importants. L'objectif : optimiser l'ensemble des consommations d'énergie et de fluides :

- **L'eau** : les sanitaires des élèves seront alimentés par l'eau de pluie récupérée sur les toitures des bâtiments
- **Le chauffage** : la forte isolation combinée à des apports gratuits (énergie solaire et apports caloriques des élèves) suffiront à chauffer l'ensemble des salles de classe, pour une consommation d'énergie divisée par 10 par rapport à l'ancien collège
- **L'éclairage** : l'éclairage naturel sera privilégié les systèmes d'éclairage permettront de limiter la consommation d'électricité
- **L'eau chaude sanitaire solaire** permettra une production durable de l'eau chaude sur la partie restauration

**LES DIFFÉRENTES PHASES DU CHANTIER.** Afin de réaliser ce nouveau bâtiment sur site, en conservant l'activité scolaire, plusieurs phases sont nécessaires :

**Phase 1 | Été 2012** : démolition de l'aile ouest et du foyer, qui a permis de libérer l'espace nécessaire à la reconstruction des nouveaux bâtiments

**Phase 2 | Été 2013 – Septembre 2014** : Construction du nouveau bâtiment. Séparée du collège en activité pour que les travaux puissent commencer, cette zone de chantier est située en proximité des futures entrées principales et salle polyvalente du collège

**Phase 3 | Septembre 2014** : Dès que le nouveau bâtiment sera réalisé et après transfert des activités, les bâtiments existants seront démolis permettant d'achever les espaces publics de voirie et la cour des élèves.

**Livraison de l'ensemble du collège** : 2015

**UN CHANTIER QUI FAVORISE LES ENTREPRISES LOCALES.** 20 lots ont été confiés à des entreprises majoritairement bretonnes, dont 80 % sont costarmoricaines. Cet investissement représente un soutien important à l'emploi local. Les entreprises se sont engagées dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. 5 670 heures vont être confiées à des compagnons en démarche d'insertion. Ce chantier va donc contribuer à l'intégration sociale et à un retour à l'emploi durable de personnes rencontrant des difficultés.

### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [PREMELStephanie@cg22.fr](mailto:PREMELStephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) | Espace presse